

Présentation de l'établissement



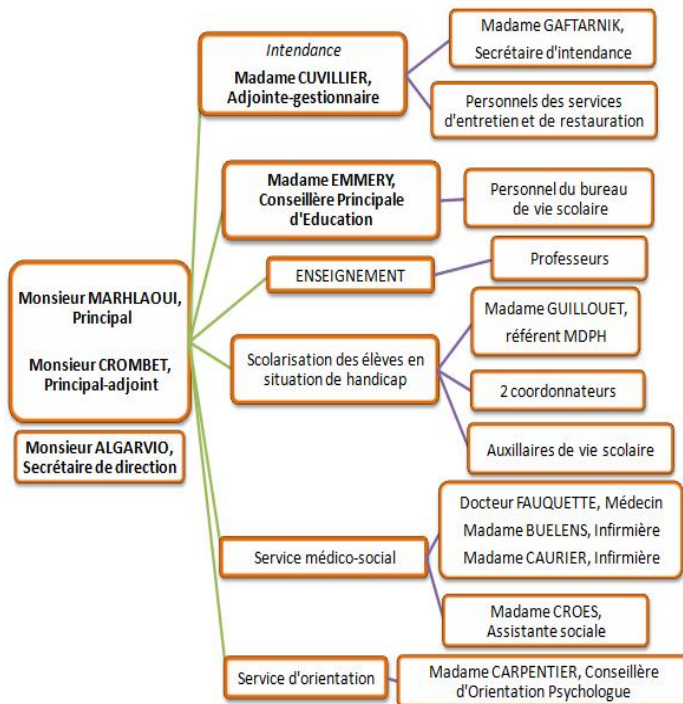
Construit en 1974, le collège portera le nom du quartier de Villeneuve d'Ascq dans lequel il est implanté : le Triolo. C'est le premier établissement scolaire conçu en France pour être entièrement accessible aux élèves déficients moteurs, il

restera le seul pendant plusieurs années.

En cette rentrée scolaire 2017, le collège accueille 381 élèves, dont 42 en situation de handicap.

Le collège est dirigé depuis la rentrée 2015 par Monsieur MARHLAOU, Principal et Monsieur CROMBET, Principal-adjoint à compter de la rentrée 2016.

Organigramme du collège



Les enseignements

Enseignements en 6 ^{ème}	Horaires hebdomadaires
Education physique et sportive	4 heures
Arts Plastiques	1 heure
Education Musicale	1 heure
Français	4,5 heures
Histoire-Géographie	3 heures
Langue Vivante	4 heures
Mathématiques	4,5 heures
Sciences et Technologie	4 heures
Total	26 heures



2 langues vivantes pour tous dès la 5^{ème}

LV2 allemand ou espagnol

Un enseignement des langues et culture de l'Antiquité (latin) de la 5^{ème} à la 3^{ème}.



Les **manuels scolaires** sont fournis gratuitement par le collège. La liste des fournitures scolaires sera remise aux familles lors de l'inscription de l'élève.

Des **sorties pédagogiques et culturelles** (cinéma, théâtre, musée, cirque, ferme...) sont organisées tout au long de l'année.



L'**étude dirigée** avec une aide méthodologique est proposée pour tous les élèves, en petits groupes et encadrée par des enseignants. Une **aide aux devoirs** est aussi mise en place le soir de 15h à 17h.



Une salle de sciences



L'établissement possède deux salles informatiques et les salles de classe sont équipées de vidéoprojecteurs et de tableaux numériques.

La scolarisation des élèves en situation de handicap

Le Collège assure la prise en charge des élèves à besoins particuliers grâce :

- ❖ au dispositif **inclusif** où les enseignants interviennent à **deux dans** les cours de français, mathématiques, **histoire-géographie**, anglais, espagnol et EPS ;
- ❖ à un enseignement **adapté** en français et mathématiques au sein de l'ULIS ;
- ❖ à un accompagnement scolaire au service de soin Marc Sautelet pour des élèves hospitalisés.

Les activités périscolaires

De nombreuses activités sont proposées aux élèves pendant la pause-déjeuner et hors du temps scolaire :

- ❖ Club Bridge
- ❖ Club Jeux
- ❖ Club Presse
- ❖ Club Chant et musique
- ❖ Association sportive (escalade, handball, tennis de table, step)
- ❖ Section sportive « Sport partagé » pour tous les élèves, valides ou en situation de handicap.

Le foyer socio-éducatif (ou FSE) participe au financement de nombreux projets et sorties pédagogiques. Les élèves et les familles peuvent y adhérer pour permettre à ces projets d'être menés à bien.



Le Centre de documentation et d'information (ou CDI) accueille les élèves lors des récréations et leur permet d'accéder à un fond documentaire composé de nombreux livres, bd ...

Chaque année, en septembre, les élèves de 6^{ème} participent à une journée d'intégration. Lors de cette rentrée, tous les élèves ont bénéficié d'une sortie au bowling avec leurs professeurs.



La cour de récréation

Horaires

Les élèves sont accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin.

Accueil des élèves à partir 7h45

8h00	8h55
8h55	9h50

Récréation

10h05	11h00
11h00	11h55

Repas

13h10	14h05
14h05	15h00

Récréation

15h15	16h10
16h10	17h 05

Prise en charge des élèves après la fin de cours



La restauration propose une formule self avec de nombreux plats faits maison et des produits locaux. Le passage à la cantine se fait avec une carte au forfait trimestriel ou au ticket journalier (pour les repas pris exceptionnellement)

Collège le TRIOLO



11 rue Trudaine
59650 Villeneuve d'Ascq

☎ : 03 20 91 31 48

Fax : 03 20 91 06 72

ce.0594525y@ac-lille.fr

Les informations sur le collège et la scolarité des élèves sont consultables sur l'ENT à l'adresse suivante :
<http://le-triolo-villeneuve-d-ascq.savoirsnumeriques5962.fr/>



Les dossiers d'inscription seront remis dans les écoles avant la fin du mois de mai. Les parents doivent venir inscrire leur enfant au collège lors de la deuxième quinzaine de juin (la date sera précisée sur le dossier).